

**Séance plénière des 29 et 30 septembre 2011
Question orale relative au Triangle de Gonesse**

Le Triangle de Gonesse en Plaine-de-France dans le Val-d'Oise est l'espace agricole le plus proche de Paris avec encore 700ha d'agriculture périurbaine. De par l'activité des aéroports de Roissy et du Bourget à proximité, le Triangle de Gonesse est cependant fortement soumis aux pressions foncières et aux nuisances du transport aérien, toute construction de logements étant exclue.

Le SDRIF 2008 a préconisé deux infrastructures de transport en commun ferré sur le territoire : ainsi un projet de liaison TGV-TER Picardie Roissy venant d'Amiens et Creil a fait l'objet d'un débat public en 2010, et à présent le barreau ferré de Gonesse entre les RER D (gare de Villiers le Bel- Gonesse) et B (gare de Parc des Exposition de Villepinte) est en cours d'étude avec préfiguration en BHNS (bus à haut niveau de service).

A l'automne 2010, le Réseau Grand Paris ajoute et impose une troisième infrastructure ferrée, la Défense-Pleyel-Roissy, passant dans le triangle de Gonesse avec une gare en plein champ ; celle-ci conditionne grandement l'urbanisation du triangle et ouvre la voie aux prédatations commerciales les plus irresponsables : actuellement le projet Europa City d'Auchan avec un centre Commercial géant qui s'étale sur 80ha, une piste de ski artificielle, des « commerces du monde », un multiplexe géant etc...

L'est du Val-d'Oise et les communes voisines de Seine-Saint-Denis sont suréquipés en centre commerciaux et autres équipements de loisirs marchands. Ces projets ne sont pas créateurs d'emplois ; pire ils en détruisent dans d'autres secteurs comme l'affirme la chambre de commerce et d'industrie de Paris.

Des centaines d'hectares d'espaces agricoles ont déjà été perdus sur notre territoire. Or ces terres de la Plaine-de-France sont d'une qualité exceptionnelle.

Alors même que l'approvisionnement alimentaire en circuits courts devient un enjeu environnemental majeur, le lancement d'étude d'urbanisation du Triangle de Gonesse cède à la tentation spéculative d'étalement urbain. Et alors que nos agriculteurs luttent au quotidien pour leur survie économique face aux centrales d'achat qui pratiquent une politique commerciale insoutenable pour les producteurs français, seule une agriculture périurbaine de proximité et de qualité répondra aux enjeux actuels.

Une étude prospective de l'EPA sur le devenir de l'agriculture en Plaine-de-France confirme la nécessité de préserver des espaces agricoles ainsi que les continuités.

Depuis des mois, une forte opposition s'exprime sur le terrain ; des associations locales, départementales et régionales constituées en collectif se mobilisent pour le maintien de l'activité agricole dans le triangle de Gonesse ainsi que pour une réelle concertation sur les besoins en transport public afin que les projets ne soient pas le point d'appui pour une urbanisation programmée, au détriment des populations et zones déjà urbanisées.

Du 14 juin au 13 juillet 2011 a eu lieu la concertation sur le projet de BHNS : concertation d'un mois dont la moitié en juillet, pas de cahier d'acteur, pas de dossier du maître d'ouvrage, pas d'étude de l'existant, pas de site internet pour consulter les avis des différents acteurs et les comptes rendus de réunions.

La concertation sur le barreau lui-même doit avoir lieu tout prochainement.

Le groupe EELV rappelle son opposition à tout projet d'urbanisation du Triangle de Gonesse où prédisposant à celle-ci, et défend la préservation des terres agricoles et leur orientation progressive en agriculture biologique.

Monsieur le Président, nous vous saisissons donc sur les points suivants :

- Nécessité d'un véritable débat public sur l'opportunité du barreau ferré, avec une étude complète de l'existant et des propositions de scénario alternatif de tracés évitant le plein champ. Ce débat public doit impérativement associer les associations locales et le collectif Pour le Triangle de Gonesse.
- Nécessité de remettre en cause de la seule création d'une gare en plein champ du réseau Grand Paris, alors que la priorité est à la préservation des terres agricoles et à la conversion écologique des territoires.
- Nécessité de remettre en cause l'urbanisation du Triangle de Gonesse dans le cadre de la nouvelle révision du SDRIF, avec notamment l'abandon du projet Europa City. Dès à présent, il est possible de saisir conjointement l'IAU et l'ARD afin de mettre à l'étude un projet alternatif, valorisant le potentiel agricole de ce secteur, répondant aux besoins des populations du territoire, et qui exclut toute logique d'étalement urbain.



Cécile Duflot